

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA VÉRITÉ SUR L'ILE DE TAITI.

Ce n'est pas seulement la grande réunion méthodiste des missions de Londres, qui naguère assemblée à Exeter-Hall, s'est répandue en plaintes, en invectives, en menaces envers la France, à l'occasion de l'expulsion du trop célèbre Pritchard, et surtout de l'établissement français à Taïti; tout le journalisme protestant d'Allemagne et de Suisse semble s'être donné le mot pour déplorer l'extinction de la véritable lumière évangélique dans les îles de la Société et dans tous les immenses parages de l'Océan austral. A les entendre, rien n'était plus anti-faisant par les philanthropes de toutes religions et de tous les pays, que la facilité dont les missionnaires anglais avaient doté les populations de ces îles, et qui allait se perdre sous l'influence catholique française, influence qui les amènera à un état de barbarie plus déplorable que le premier, car, comme l'on sait, l'idolâtrie romaine est bien pire que le paganisme des sauvages; les sacrifices humains sont bien moins impies que la messe des papistes.

Bien que le plus simple bon sens suffise pour réduire ces doléances à leur juste valeur, il eut cependant n'être pas sans intérêt de connaître la situation réelle qu'a faite à ces îles lointaines le méthodisme anglais; et comme l'intégrité des témoignages, c'est à dire l'impartialité des témoins, est, en ce cas, le véritable critérium de la vérité, nous allons la puiser dans le récit d'un officier de marine russe, qui, à raison de sa nationalité et de la confession protestante à laquelle il est attaché, paraît réunir en lui toutes les conditions d'un narrateur véridique et impartial.

Le capitaine de vaisseau Otton de Kotzebue, chargé de la direction d'un voyage autour du monde, qui, de 1823 à 1826, put parcourir toutes les zones du globe, n'avait pas manqué de visiter le petit archipel des îles de la Société. L'extrait suivant de son journal de voyage, imprimé à Weimar en 1830, donne sur la situation de Taïti des renseignements précieux à recueillir et à publier dans les circonstances présentes.

Après des tentatives faites depuis l'année 1797 pour obtenir la conversion de ces peuples, dit l'officier russe, tentatives qui étaient demeurées sans succès, les missionnaires anglais parvinrent enfin à introduire ce qu'ils appelaient le christianisme parmi les Taïtiens, et à gagner à leur cause le roi de Taïti. Mais ce succès fut comme une étincelle tombée dans une tonne de poudre, elle produisit une explosion terrible. La nouvelle religion fut imposée aux habitants par la force. Par ordre du roi, tous les marais furent détruits et leurs ruines dispersées. Qui oserait refuser de croire à la doctrine nouvelle était mis à mort; une fureur de tigre s'était emparée de ces hommes jadis si paisibles et si doux. Le sang coula par torrents; des tribus entières furent exterminées; un très petit nombre seulement parvint à échapper en se réfugiant sur les montagnes les plus hautes et du plus difficile accès. Quelque temps après, Pomaré, chef de la petite île de Taboua, soumit tout le groupe des îles de la Société, et s'étant rendu maître de tout cet archipel, établit sa résidence à Taïti. Il finit aussi par se laisser baptiser, et mourut chrétien calviniste, encore dans la force de l'âge, des suites de l'usage excessif des liqueurs spiritueuses que s'empressaient de lui fournir les navires de ses nouveaux co-religionnaires. Il avait pris pour ces dangereuses boissons une insurmontable passion, bien qu'il n'en mécomût pas les redoutables effets; car souvent, en son état d'ivresse, on l'entendait s'écrier: O roi! tes pores, aujourd'hui, gouverneraient bien mieux que toi! Les missionnaires mirent à profit la minorité du fils de Pomaré pour persuader aux Taïtiens d'accepter une constitution rédigée par eux. Le deuil que répandit sur toute l'île la mort du dernier roi empêcha toute protestation; il ne faudrait pas conclure toutefois que cette constitution ait rendu plus heureux les habitants de Taïti; mais telle est l'influence que les missionnaires exercent sur ce peuple, qu'il exécute tout ce qu'ils lui ordonnent. Les Taïtiens étant habitués à la plus aveugle vénération envers les missionnaires, et n'agissant, dans toutes leurs entreprises, que par leurs conseils, on comprend que qui ce soit ne parvient ni ne peut se maintenir au parlement, ni dans un office de judicature, lorsqu'il s'en agit de leur part le moindre mécontentement, vu qu'au moyen de leur constitution ils se sont érigés en souverains spirituels et temporels du pays. Leur indienne politique s'est principalement dévoilée à l'égard du pouvoir qu'ils laissent au tuteur du jeune roi. Cet homme se distingue par une corruption si énorme qu'à peine elle lui permet de marcher, mais il se distingue très peu par ses qualités intellectuelles, de sorte que cette masse de chair, qu'à une certaine distance on serait tenté de prendre pour quelque animal inconnu et propre à ces climats, trouve très commode de servir

de simple porte-voix aux missionnaires. Et pour que leur puissance fût plus assurée dans l'avenir, l'éducation du jeune roi fut exclusivement confiée au missionnaire Noll. Il existe encore un fils du roi vaincu que les missionnaires ont exclu du droit de régner, et, afin de consolider le règne du jeune Pomaré, ils ont imaginé de le couronner solennellement. Il est remarquable qu'à cette occasion, ce n'est pas l'acte constitutionnel, mais la Bible qui lui fut présentée; n'y aurait-il pas là-dessous quelque fallacieuse réserve des missionnaires? Si la constitution venait à produire d'autres résultats que ceux qu'ils en attendent, en sorte que les Taïtiens, encouragés et mûris, essayassent de se débarrasser de leurs listières, l'élève de Noll pourrait, en tout droit la renverser et se conduire, en toute sûreté de conscience, d'après la règle qui est fournie et suivant les explications qui lui en seraient données. La religion et une bonne constitution politique peuvent rapidement tirer un peu ple de l'état sauvage pour l'élever au plus haut degré de civilisation; mais le contraire peut également arriver. Or, comment cette double puissance a-t-elle agi sur les Taïtiens? Le christianisme véritable aurait bientôt placé ce peuple, doué de si heureuses dispositions, au niveau des nations les plus civilisées; mais la doctrine de ces missionnaires n'est pas le véritable christianisme. Une religion qui a besoin, pour être introduite dans un pays, de la force, n'est pas la même, pas la véritable religion chrétienne. Une religion qui défend jusqu'aux plaisirs les plus innocents, qui, par la récitation continuelle et monotone de prières rigoureusement prescrites, tue l'esprit et paralyse toute force morale, ce faux christianisme des missionnaires a produit à Taïti quelque peu de bien et beaucoup de mal. Elle y a introduit l'hypocrisie, ainsi que la haine et le mépris de tout ce qui professe d'autres croyances. Elle fait abroger les holocaustes humains, mais, en revanche, elle a eu pour résultat le sacrifice de vies humaines infiniment plus nombreuses que celui qu'exigeait le culte idolâtrique de ce peuple. L'ami des Forster estimait la population de l'île de Taïti à 130,000 âmes au moins; et quand l'on admettrait même qu'il s'est trompé de 50,000 âmes, il en resterait encore 80,000 au moins. La population actuelle n'étant plus que de 8,000 âmes, il s'ensuit qu'en un petit nombre d'années, elle a diminué de neuf dixième au moins. C'est la sanglante importation de la religion des missionnaires qui y a joué le rôle des plus meurtrières épidémies. Les misérables restes de ce peuple si cruellement livré à la mort, ont perdu tout symptôme de plaisirs et de vie; leur admirable industrie a presque entièrement disparu. Leurs légères embarcations, si admirées des Européens, n'existent plus, et si se montrent inaccessibles à l'industrie des peuples civilisés. Les sévères défenses des missionnaires ont rendu muettes ces flûtes qui, avant eux, appelaient au plaisir et à la joie. Tout amusement est aujourd'hui réputé coupable. Mais si la religion des missionnaires n'a propagé parmi les insulaires ni instruction ni bonheur, l'on en peut dire autant de leur constitution. Ils apprennent, chez eux, à lire et à écrire quelque peu; tout autre savoir est mauvais. Il est bien vrai que les missionnaires, pour la plupart, au moins, seraient fort incapables de leur donner une instruction plus étendue; mais il paraît aussi que la pensée de régner plus facilement sur des hommes ignorants et stupides est pour eux, un principe de haute politique. Prier et obéir, c'est l'ensemble de leurs injonctions, et ce peuple opprimé est conduit par le bâton à la prière. Un officier de police spécial est chargé de veiller à ce qu'il se rende exactement au temple et aux maisons dites de prière. Je l'ai vu remplissant ses fonctions: il est armé d'un bambou, et semblable au plus brutal des bergers, il pousse et conduit son troupeau aux pâtures spirituelles. Le missionnaire Wilson, qui, depuis bien des années, réside à Taïti, est un homme de basse condition; c'était originairement un grossier matelot qui, tout à coup, a pris goût aux études théologiques. Chez nous il est exigé, de tout homme qui aspire à l'enseignement religieux, de s'y être préparé par une éducation soignée et par de fortes études suivies dans les écoles et dans les universités. La Société des missions de Londres est moins exigeante. Un demi-sauvage dont l'esprit est obscurci de quelques dogmes que lui donne un matelot mal élevé, lui paraît un sujet parfaitement prédisposé à la tâche de catéchiste.

C'est aux efforts de ces missionnaires, artisans ou brocanteurs, que la Société de Londres doit les éclatans succès de sa prédication évangélique à Taïti. Nous déclinons tout injurieux parallèle entre ces déplorables effets du prosélytisme protestant dans les îles de la mer du Sud et les magnifiques résultats des travaux apostoliques de nos missionnaires aux îles Gambier, par exemple, et en d'autres archipels de ces mêmes parages; mais, de peur que les

panégyristes des missions protestantes n'attribuent à quelqu'humeur chagrine et frondeuse, ou à quelque sentiment personnellement ou nationalement hostile à l'Angleterre, le sévère jugement par lequel l'officier russe flétrit le dur évangélisme des missionnaires méthodistes de la trempe du sieur Pritchard, nous porterons à la connaissance de nos lecteurs ce qu'en dit le *Quarterly Review*, dans son numéro de mars 1841.

« C'est avec une profonde pitié que l'on remarque le changement opéré parmi les naturels de Taïti, qui paraissent avoir perdu toutes les bonnes qualités qu'antérieurement on leur avait reconnues. Ils sont aujourd'hui insouciant et paresseux à un si haut degré, que si, par malheur la récolte des fruits de l'arbre-à-pain venait à manquer, la famine deviendrait inévitable: Les anciennes plantations de coton sont aujourd'hui couvertes d'herbes parasites, les métiers à tisser sont mis de côté. Le roi est un petit enfant; sa mère, une femme perdue de mœurs, et les chefs sont jaloux les uns des autres. A Tobuay, les naturels sont, depuis leur conversion, tellement nonchalants que de toute la population il ne reste plus que 200 âmes. A peine voudrait-on croire que cette mortalité n'est que l'effet de cette paresse, qui va au point de regarder comme une grande incommode de faire cuire leurs aliments une fois par semaine. Ils se gâtent ainsi et causent à ces malheureux des maladies de l'estomac qui, faute de secours, mettent bientôt fin à leur misérable vie. La dépopulation des îles de la Société prouve jusqu'à l'évidence que le système est destructeur. Et la dégénération, si incolore, si hostile à tous les plaisirs de la vie, du protestantisme méthodiste, qui est la religion professée par la plupart des missionnaires, cette religion est-elle le moins du monde conforme au caractère si joyeusement animé, si plein de confiance de ces insulaires? Est-ce connaître l'homme que d'appeler à des exercices d'un sombre fanatisme ces simples enfants de la nature, l'heure où, environnés des dernières splendeurs de leur beau ciel, ils aimeraient à chanter leurs joyeuses chansons? Si ces insulaires formaient une puissante nation, comme les Malais et les habitants de la Nouvelle-Zélande, ils jetteraient leurs missionnaires, avec leur faux christianisme, au fond de la mer; mais ils sont un peuple faible et encore en état d'enfance, qui se courbe au jouet et dépérit en le portant. »

Ce sont là, ce semble, de foudroyants, d'irréfutables témoignages de l'atrocité du système introduit et maintenu au prix des plus odieuses rigueurs dans ces îles, jadis si peuplées et si favorisées de la nature, système que protège l'Angleterre, dans la personne de Pritchard et de ses émules, au point de menager de ses armes la France, dont la douce influence suffirait pour ranimer la véritable morale de ce reste de population si cruellement dégradée par les formes tyranniques du méthodisme anglais, et à arrêter au moins cette dépopulation incessante qui menace de convertir Taïti en un désert. Mais cette influence française ne pourrait manquer de trouver son principal appui dans la longanimité et le zèle persuasif des prêtres catholiques, qui comprennent tout autrement que les prédicants méthodistes la sainte œuvre de la propagation de l'Évangile parmi les Gentils. Par le seul empire des vertus apostoliques, ils prévaudraient bientôt sur le système persécuteur de leurs adversaires, et, avec la chute du méthodisme, s'éclipserait la radieuse suprématie protestante sur la chétive Église de Taïti. Ne dirait-on pas d'ailleurs que c'est d'après de secrètes instructions du gouvernement britannique que les Pritchard et compagnie travaillent à lui livrer, dans un avenir plus ou moins prochain, ces îles entièrement dépeuplées et sans maître, pour se les approprier par droits de déshérence, et les repeupler ensuite de cette espèce de colons qu'elle déporte à Botany-Bay; perverse population qui pourrait bien un jour se transformer en une horde de flibustiers, écumeur de ces mers, et qui ne respecterait que le pavillon de la mère-patrie? Nous ne prétendons pas pénétrer les ténèbres politiques dont s'entoure un cabinet qui, en toute circonstance, se déclare libre de tout principe de droit, et n'en connaît d'autre que celui de son intérêt capital, la souveraineté des mers!

O'CONNELL.

— Le cabinet anglais se préoccupe fort vivement de l'affaire d'Irlande: nous lisons eu effet dans le journal anglais le *Globe*: « Un courrier de Londres est arrivé à la caserne de Chatham samedi soir, avec des ordres du Ministère pour le colonel Wilshire, commandant de la garnison, pour qu'il envoie immédiatement deux régiments en Irlande. On a fait tout au monde pour exécuter cet ordre sans délai. La plus grande activité s'est manifestée; samedi à minuit, tout était prêt, et deux heures à vapeur étant arrivés à Chatham, les troupes se sont embarquées. »

Mise en liberté d'O'Connell.— Les journaux irlandais nous apprennent l'effet produit dans la capitale de l'Irlande par l'admission du pourvoi d'O'Connell par la Chambre des Lords.

Le jugement des nobles pairs a été connu à Dublin jeudi, vers cinq heures. Une foule immense s'était rendue de bonne heure à Kingstown pour attendre l'arrivée du paquebot qui devait apporter les nouvelles de Londres. Trois des conseils d'O'Connell, qui avaient dirigé le procès à Londres, se trouvaient à bord; ils avaient, en entrant dans le port, arboré un drapeau sur lequel on lisait: *Le jugement a été cassé par la Chambre des Lords: O'Connell est libre!* Des chœurs et des applaudissements frénétiques accueillirent aussitôt cette bonne nouvelle. Le chemin de fer la porta à Dublin, où elle se répandit avec la promptitude de l'éclair. Deux journaux du soir publièrent une édition extraordinaire, annonçant au peuple que son libérateur allait lui être rendu. Des placards confirmant la nouvelle couvrirent bientôt les murs de la ville entière. On rendrait difficilement l'enthousiasme du peuple de Dublin. La capitale prit en quelques minutes un air de fête. Toutes les affaires furent suspendues, et la foule, dans un premier élan, se porta vers la prison de Richmond pour faire entendre aux glorieux captifs ses acclamations de joie. La ville fut spontanément illuminée, et le peuple vit avec bonheur, en parcourant les rues, que l'hôtel du duc de Leinster se distinguait entre les habitations des grands par l'éclat de son illumination improvisée.

L'association nationale du rappel tint jeudi soir une séance extraordinaire. Elle décida que, les formalités judiciaires qui devaient précéder la mise en liberté des prisonniers ne pouvant être remplies avant vendredi soir, O'Connell ne sortirait de prison que samedi matin. Elle arrêta aussi que tous les corps de métiers, les comités de l'association, le conseil municipal, le lord-maire et les citoyens seraient invités à se rendre en procession à la prison pour ramener chez eux O'Connell et ses frères de captivité. C'est samedi matin qu'a dû avoir lieu cette éclatante manifestation. Un journal de Dublin annonce qu'on préparait pour O'Connell un char de Triomphe. Par les soins de l'association, des courriers sont partis jeudi pour annoncer ce nouveau triomphe du rappel à toutes les extrémités de l'Irlande. Nous saurons bientôt l'effet immense que cet événement y aura produit.

Au milieu de cette agitation convulsive d'un peuple qui obtient par la force de la justice un grand triomphe sur un ennemi dont il est devenu l'esclave, un seul homme apprend sans émotion la nouvelle de cette victoire: cet homme est O'Connell, que nous avons vu si résigné dans l'adversité, si confiant dans l'avenir, malgré les circonstances en apparence défavorables, et la partialité de ses juges l'avait placé.

O'Connell a appris, sans en être étonné, le dénouement de son procès; il est convaincu que la cause de l'Irlande doit triompher par légalité, et, quoi qu'il ne s'attendit pas à l'admission de son pourvoi, ce résultat n'a point paru le surprendre; il s'est écrié cependant: *C'est le plus grand triomphe que l'Irlande ait jamais obtenu dans ses luttes constitutionnelles avec l'Angleterre!* Et il a ajouté que cet événement était le signe avant-coureur des succès qui devaient réaliser les vœux de sa patrie.

Voilà donc le procès-monstre terminé; mais l'agitation irlandaise entre dans une nouvelle phase.

L'Angleterre s'était engagée contre O'Connell dans une lutte judiciaire qui, après une année, vient de se terminer en l'honneur du libérateur. O'Connell va reparaitre au milieu du peuple avec la brillante auréole du martyr, puisqu'il est légalement constaté aujourd'hui que la peine par lui subie a été infligée injustement.

La réputation de profond légiste dont jouissait O'Connell se trouve confirmée et rehaussée par le dénouement de cette lutte. Ainsi qu'il s'en était vanté plus d'une fois, lorsqu'on accusait la légalité de sa conduite, O'Connell a su diriger, à travers le dédale de la législation britannique, un char attelé de huit chevaux sans blesser aucun de ses articles.

Les circonstances centuplent la force morale dont disposait l'agitateur, et l'on se demande avec appréhension l'usage qu'il va faire de sa puissance. Il nous semble que les embarras ne sont pas de son côté. O'Connell continuera, après son triomphe, à suivre la voie dans laquelle il s'est engagé; mais nous hésiterions à dire l'attitude que va prendre, après sa défaite, le ministère anglais, car pour lui, la position est délicate.

Quelles qu'eussent été les causes politiques auxquelles on peut attribuer le jugement de la Cour des Lords, les catholiques se rappelleront qu'il y a un mois à peine que l'Irlande était en prières pour demander au ciel de lui rendre son père. Elle disait avec ferveur: « O Dieu éternel et tout puissant! Roi des rois et Souverain Seigneur de toutes les puissances de la terre, donnez jeter un regard de compassion sur le peuple d'Irlande et mettez fin à ses souffrances... Accordez à votre serviteur Daniel O'Connell, aujourd'hui captif, les grâces nécessaires pour supporter les épreuves auxquelles il est soumis, et, dans votre miséricorde, rendez-le sain et sauf à sa liberté, pour la direction et la protection de votre peuple. » L'incrédulité peut rire de la prière; mais il nous sera bien permis de croire que les armées qui ont fait crouler la puissance d'Espagne ont rendu à l'Irlande celui qui a ébranlé sa foi. Nous avons trop de confiance dans la source où O'Connell puise les inspirations de sa conduite pour nous inquiéter de l'usage qu'il va faire de sa liberté.

— La nouvelle de l'acquiescement de M. O'Connell par la Chambre des Lords a fait une sensation profonde dans les provinces rhénanes. A Coblenz, immédiatement après l'arrivée de la nouvelle, son portrait paru environné de guirlandes. Le supplément de la *Gazette du Rhin et de Moselle* qui annonçait cet événement, fut affiché dans tous les lieux publics. Il devait y avoir une illumination générale le soir.

— La mise en liberté d'O'Connell et de ses co-accusés a produit une sensation extraordinaire dans toutes les provinces de l'Irlande. La presse anglaise s'émue de cet événement et en calcule les conséquences, qui lui paraissent devoir être de la plus haute gravité. En effet, le libérateur sort de prison avec tout le prestige et tout l'éclat d'un vainqueur, et l'on aura désormais en lui une confiance illimitée. Déjà il parle de renouveler vigoureusement l'agitation du repeal; il menace même le Gouvernement d'un nouveau meeting de Clontarf. Dans une pareille situation, il est impossible que sir Robert Peel ne comprenne pas la nécessité impérieuse d'accorder enfin à l'Irlande le redressement de ses griefs.

La situation devient plus critique que jamais pour le Ministère. On craint que sir Robert Peel ne prenne prochainement le parti de la retraite, et qu'il

de s'écrie de nouveau en abandonnant son portefeuille : *Le gouvernement de l'Irlande est un fardeau trop lourd pour mes épaules !*

— On écrit de Manchester, en date de jeudi :

« La nouvelle de l'infirmité de la sentence rendue contre M. O'Connell et ses collègues, par la Cour du Banc de la Reine, à Dublin, a été reçue ici avec des transports de joie. On ignore encore de quelle manière la population irlandaise de notre ville, qui forme un quart de la population totale, manifesterà sa joie de cet heureux événement ; mais s'il faut en croire le bruit qui court, cette manifestation aura lieu très prochainement. »

Triomphe d'O'Connell.—M. O'Connell n'a pas attendu samedi matin, ainsi qu'il avait été annoncé d'abord, pour quitter sa prison. Aussitôt que l'ordre de sa mise en liberté est arrivé au gouverneur, O'Connell a manifesté le désir de se rendre à pied à son domicile, accompagné de quelques amis. Quoiqu'on ne s'attendit pas à sa sortie vendredi au soir, la foule s'accumula bientôt sur son passage au bruit de applaudissements, qui ne tardèrent pas à trahir sa présence dans les rues. Le peuple forma la haie autour de son libérateur et fusa la police sur son passage. En arrivant à son hôtel, O'Connell se présenta au balcon pour arranger la foule.

« Mes amis, s'est-il écrié, en vérité, je suis aise de voir que vous êtes si satisfaits de mon retour dans mes foyers ; oui, je suis bien ici dans mon honnête maison. Dans d'autres pays on envoie en prison les misérables et on laisse les honnêtes gens chez eux ; ici, ça été tout le contraire, plus d'un misérable est resté tranquille chez lui pendant que l'on me confinait dans ma prison ! (Applaudissements.) Mais j'ai été plus fort que mes ennemis, et, grâce à Dieu, je me retrouve chez moi. (On applaudit.) Excusez si je n'ai pas aujourd'hui toute la facilité d'élocution qui conviendrait, l'émotion y est pour quelque chose, et puis voilà trois mois que je ne me suis pas fait entendre, moi, en un besoin de se mettre au diapason. (On rit.) Avant toutes choses, remercions, mes amis, le Dieu tout-puissant, qui a daigné prendre en pitié le peuple d'Irlande. Je vous promets, amis, que nous aurons le rappé ! (Applaudissements.) »

Mais le triomphe qu'on préparait au père de l'Irlande n'était que différé. Le lendemain, samedi matin, la pluie tombait à torrents ; cela n'avait pas empêché la foule de se rendre à la prison, où M. O'Connell avait voulu retourner de très bonne heure pour finir une dévotion pieuse, commencée depuis quelques jours. Cette dévotion était une neuvaine faite dans sa prison pour obtenir du ciel qu'enfin justice soit rendue. Tous les co-détenus de M. O'Connell, même protestants, avaient voulu s'associer à cette dévotion.

Après la cérémonie religieuse, M. O'Connell et ses amis ont déjeuné, et ils n'avaient pas encore fini quand déjà ils étaient assiégés par des visiteurs déjeunés d'avoir leurs signatures ou autographes. M. O'Connell avait demandé, dans la matinée, la liste de tous les détenus dans la prison qui avaient été retenus pour non paiement d'amendes auxquelles ils avaient été condamnés. Il a payé pour quarante détenus, qui se sont trouvés ainsi rendus à leurs familles, et qui sont sortis de prison avec lui.

A onze heures, le temps s'était éclairci, et la foule était de plus en plus compacte entre Merrion-Square et le pénitencier de Richmond. La foule s'était égayée, comme dans les meetings-monstres, afin que chacun pût distinguer les traits du libérateur de l'Irlande et quoiqu'il ne parût pas y avoir des commissaires particuliers, chargés de veiller au maintien de l'ordre, la discipline la plus parfaite régnait parmi cette population enthousiaste et dévouée.

Le cortège s'est mis en marche à midi, et à deux heures seulement le char de triomphe arrivait aux portes de la prison. M. Thomas Reynolds, maréchal de la cité, commandait le défilé des divers corps de métiers, qui s'est fait avec beaucoup d'ordre. A sa voix, le peuple entier, les ouvriers, obéissaient avec empressement. Il serait trop long et difficile d'énumérer ici les divers corps de métiers représentés dans cette procession innombrable. Chaque corps de métier marchait derrière. Les couleurs dominantes dans le cortège et parmi les drapeaux qui flottaient par milliers au départ de ces masses mouvantes, étaient le bleu d'azur et le vert. Dublin seul n'avait pas suffi pour fournir les voitures qui ont figuré dans le cortège : on en avait été chercher dans le comté de Wicklow. Ces voitures portaient les membres de la corporation, les aldermen, le conseil municipal, ayant en tête le lord-maire ; puis venaient les amis de M. O'Connell.

Le moment solennel a été celui où M. O'Connell, son fils John, le révérend docteur Miley, MM. Duff, Steele, Ray, le docteur Gras et M. Barrett ont franchi le seuil du pénitencier pour figurer dans le cortège. Au bruit des acclamations et des applaudissements a tout à coup succédé le silence le plus profond ; cinq minutes après lorsque M. O'Connell conduit par M. Smith O'Brien membre du Parlement, est sorti de la prison un tonnerre d'applaudissements a éclaté le tonnerre a redoublé lorsque le libérateur, le père des Irlandais, a prit place sur le char triomphal avec son fils John et le révérend docteur Miley, son chapelain. Ce char était assez élevé pour dépasser de douze à quatorze pieds en hauteur tout autre objet. M. O'Connell était coiffé d'une toque en velours vert ; il s'est levé et a promené deux ou trois fois sa toque au-dessus de sa tête saluant la population, qui a répondu à ce salut par les plus brillantes acclamations. On pense que 500,000 âmes au moins ont pris part à ce grand festival national. Bientôt les officiers civils et les autorités, sont venus rendre hommage au libérateur de l'Irlande.

Idole du riche et du pauvre, O'Connell paraissait en ce moment solennel éprouver une satisfaction bien sincère et bien sentie.

Le char qui le portait était d'une rare magnificence : il était suivi par les

voitures des autres prisonniers et de ses avocats.

Le cortège a parcouru divers quartiers très populeux jusqu'à Merrion-Square, résidence de M. O'Connell. Parmi les membres du Parlement qui figuraient dans le cortège on a remarqué MM. Smith O'Brien, Robert Dillon Broyle, sir Valentin Blake, Nark Blake, etc, M. O'Connell arrivé à Merrion-Square s'est placé sur le balcon, et au milieu des acclamations populaires il a harangué la multitude.

L'heure avancée à laquelle il a pris la parole n'a pas permis d'avoir encore la fidèle reproduction de son discours. On sait que le dimanche les journaux de Dub'lin ne paraissent pas. Les feuilles de samedi soir donnent une courte analyse des paroles qu'il a fait entendre. Nous reproduisons donc ce discours tel qu'il est résumé dans ces journaux et les correspondances des feuilles de Londres. C'est O'Connell qui parle :

« Voici un grand jour pour l'Irlande ! jour de joie ! Nous n'avons jamais désiré que la justice et nous l'avons obtenue coûte que coûte. Les projets des méchants et la conspiration de l'oppre-seur, la malveillante organisation d'un juré illégal, la basse conspiration contre les jours, les droits constitutionnels du public, tout cela a échoué, Dieu soit loué ! Ainsi la justice a été obtenue, et l'Irlande peut, si elle le mérite, être libre ! (Applaudissements.) Mais ai-je douté des titres du peuple irlandais à la liberté ? Si je doutais qu'il la mérite je serais le plus stupide et le plus vil de tous les hommes ! Et comment en pourrais-je douter ? N'avons-nous pas fait la solennelle expérience de rassembler le peuple par milliers et par centaines de milliers ? N'avons-nous pas vu des millions d'hommes s'assembler en plein jour avec calme et en masse, présenter l'aspect d'une force qui anéantissait les armées du monde entier ; et cependant, ces imposantes masses, nous les faisons mouvoir comme une bande d'enfants, grâce à leur douceur et à leur modération ? Qui du nord au sud, de l'est à l'ouest, des myriades ont été réunies ; une multitude innombrable a été assemblée, elle a entendu faire l'énumération de ses griefs, et elle savait qu'il n'y avait dans les récits de ces maux ni exagération ni fausseté !

« Il savait, ce peuple ainsi assemblé, qu'il avait été une nation, et il veut déterminément être encore une nation. (Oui ! oui ! — Applaudissements.) Un seul meeting n'a pas eu lieu, c'est celui de Clontarf. Une poignée de mignons du pouvoir avaient, je le crains bien, conçu pour ce jour-là de sinistres projets : ils voulaient inonder le sol de la patrie du sang du peuple ; nous les en avons empêchés, nous avons déjoué leurs hideux calculs. J'ai publié une contre-proclamation et j'ai été obéi. Le peuple ne s'est pas exposé. La loi a déclaré plus tard que nous avions agi illégalement. Oh ! non, elle n'a pas osé le dire, mais on a fait résulter l'illégalité du chiffre même des réquisitions légales. Notre meeting de Clontarf n'a pas eu lieu ; ce sera à l'association du repeal, qui jouit de la confiance du peuple Irlandais, ce sera à elle de décider s'il ne sera pas nécessaire, dans l'intérêt du principe public, d'avoir plus tard cette réunion. (Applaudissements.)

« J'espère qu'elle arrivera à la conclusion que ce meeting n'est pas nécessaire ; mais si la cause de liberté l'exige, nous nous y rendrons tous, tranquillement et sans armes, et nous reviendrons avec la résolution plus arrêtée encore que l'Irlande doit être une nation. (On applaudit.) Mon opinion est qu'il ne sera pas nécessaire d'avoir actuellement le meeting de Clontarf, parce que je crois suffisamment établi déjà le principe qui eût dû le provoquer ou le rendre nécessaire. (Ecoutez !) Le procès lui-même a établi ce principe ; mais si nous ne prenons pas ce parti, que ferons-nous ? J'ai un secret à vous dire ; le voici : Nous ferons tout ce qui pourra être nécessaire pour obtenir le repeal, nous n'adopterons rien dont l'opportunité et la légalité ne nous soient pas parfaitement prouvées.

« On a dit que je n'étais pas un juriconsulte, que je me faisais vieux, que j'avais oublié les lois ; mais je me sens encore assez jeune, d'âge et de mémoire, pour leur donner de la besogne. (On rit.) On a dit que je m'étais souvent vanté qu'un homme qui suivait mes avis ne pouvait pas être exposé aux rigueurs de la loi ; en effet, je m'en suis vanté. Alors on m'a dit : Docteur, guéris-toi toi-même. Moi qui avais toujours donné de bons conseils aux autres, on m'a dit que je m'étais fort mal avisé. On a dit que j'étais coupable de conspiration. A mes accusateurs, moi je réponds qu'ils en ont menti (Applaudissements), et je vais tout de suite vous nommer la personne qui a dit qu'ils en ont menti : c'est le lord premier juge Dennam, dans la Chambre des Pairs. (Applaudissements.) Si je voulais satisfaire ma vanité personnelle et faire la preuve de ma science és-droit, je n'aurais pu, en vérité, mieux faire que d'agir comme on l'a fait dans toutes ces procédures. »

M. O'Connell annonce en terminant qu'il se rendra lundi dans Conciliation-Hall. Là, il donnera connaissance de tous ses plans pour l'avenir.

Peu d'instants après le libérateur a quitté le balcon, et M. Steele, faisant signe au peuple, a crié : Rentez chez vous ! Bientôt cette foule a disparu, et Merrion-Square et ses environs, un moment avant si animés, sont rentrés dans le silence.

Un grand banquet doit être donné à M. O'Connell et à ses co-martyrs en l'honneur de l'heureux événement de sa mise en liberté.

Il arrive de toutes les parties de l'Irlande des députations avec des adresses de félicitation pour le libérateur.

— On a célébré à Dublin, dans l'église métropolitaine, par une grand'messe et un *Te Deum*, la libération d'O'Connell et des autres prisonniers.

Sa Grâce l'archevêque a officié. Il a remercié le Tout-Puissant de la délivrance d'une injuste captivité du bien-aimé libérateur du pays et de ses

co-martyrs.

Voici la description que donnent de cette solennité les journaux irlandais : Le grand autel et le tabernacle sont en marbre blanc avec des sculptures du meilleur goût. L'autel s'élève à l'est de la cathédrale, comme dans les églises du continent; l'espace qui l'entoure est appelé le sanctuaire. A gauche, sur une estrade, se trouve un canapé en bois pour l'archevêque; du côté opposé, au bas de la chaire, ont été placés de grands fauteuils pour O'Connell et les prisonniers catholiques. Toutes les familles catholiques de distinction de Dublin et des environs sont présentes à la solennité.

Le docteur Miley, dans le cours de son sermon, a rappelé que c'était aujourd'hui une grande fête pour l'Eglise catholique, la fête de la Nativité de la Vierge Marie. Lorsque tout espoir dans l'aide des hommes était perdu dit-il; lorsqu'on ne pouvait compter désormais sur aucun secours, un vieux prêtre catholique conseilla aux prisonniers de prier le ciel, par l'intercession de la Vierge Marie, pour obtenir cette justice que les hommes semblaient déterminés à leur refuser. On commença une neuvaine en l'honneur de la Nativité, et à peine le dernier jour était-il écoulé, que M. O'Connell et ses amis étaient libres. C'est en disant les dernières prières d'action de grâces les dernières prières indiquées par l'Eglise, que M. O'Connell est passé de la prison au char du triomphe. Je n'appellerai pas cela un miracle, mais un incident, si, au-delà de tout calcul humain, qu'un des défenseurs dans la cause m'a dit que quoiqu'il eût entendu casser le jugement, quoiqu'il eût vu des personnes se féliciter de l'événement, et fût lui-même porteur du document, il ne pouvait encore y croire.

Cette partie du sermon relative à M. O'Connell a produit une grande sensation.

La cérémonie n'était pas encore terminée à deux heures.

Quand M. O'Connell est sorti de l'église, il a été accompagné chez lui par la foule, qui montrait, par des applaudissements, toute sa joie de le voir rendu à la liberté.

Le maire de Limerick et M. Martin Horan se sont rendus ce soir à Dublin, en qualité de députés représentant les repealers de Limerick, pour inviter M. O'Connell à prendre part à cette démonstration de la province, Limerick est toujours à son poste.

—La nouvelle de l'affirmation du jugement d'O'Connell par la Chambre des Lords a rempli d'une immense joie tous les repealers de Liverpool. Une grande partie de la ville a été illuminée; les fenêtres étaient resplendissantes de lumières. Jeudi soir, on a allumé plusieurs feux de joie, en prenant de prudentes mesures pour prévenir tout accident. Une personne a harangué la foule, en lui enjoignant de ne point provoquer par d'hostiles manifestations l'ombre d'une plainte. Ce conseil a été écouté; on a immédiatement éteint les flammes; vendredi soir, l'illumination a été encore plus générale que la veille, mais on n'a pas fait de feu; telle a été l'obéissance des fils d'Eriu à ceux qu'ils savent agir dans leurs intérêts.

Partout, dit un journal de Londres, la nouvelle de l'affirmation du jugement de M. O'Connell a été le sujet de réjouissances publiques. Nous lisons dans le *Schetch Reformer Gazette*.

«Hier soir, une brillante illumination a eu lieu dans Bridge-gate et les rues adjacentes jusqu'à minuit, en réjouissance de l'heureuse nouvelle de la libération d'O'Connell. A Liverpool, à Glasgow, Cowcaddens, les mêmes manifestations ont eu lieu; Saint-Enoch's-Wynd était brillamment illuminé.»

L'Angleterre et l'Ecosse se joignent à ces sympathies éclatantes.

—Le docteur Murray, archevêque catholique de Dublin, qui s'est prudemment abstenu jusqu'ici de se rallier au mouvement du repeal, a donné l'ordre au clergé de son diocèse de chanter dimanche prochain un *Te Deum* dans toutes les églises. Le docteur Murray officiera lui-même comme grand-prêtre ou pontife, et tous les condamnés (sauf O'Connell) catholiques et protestants seront présents à la cérémonie.

—Toutes les classes de la société considèrent comme devant être favorable à la cause du repeal le banquet que le Comité de l'Association a proposé de donner à O'Connell et à ses collègues, en commémoration de leur affranchissement d'une injuste captivité. On croit que beaucoup de membres de l'aristocratie whig, bien qu'ils ne partagent pas les opinions de l'Association, voudront assister à ce banquet pour protester par leur présence en faveur des garanties du jugement par jurés. Le banquet, qui sera présidé par un membre distingué de l'aristocratie britannique, aura lieu dans les grandes salles de la Rotonde, en supposant qu'elle soit assez spacieuse pour contenir 3,000 personnes.

—Hier au soir il y a eu un grand dîner dans Cavers-Hall. Les convives s'étaient réunis pour rendre hommage au grand principe consacré par le jugement de la Chambre des Lords, qui a infirmé la sentence rendue contre O'Connell et ses collègues par la Cour du Banc de la Reine. L'assemblée était nombreuse. Au dessert, le président, après avoir porté un toast au peuple et à la reine Victoria, a proposé un toast en l'honneur de lord Denman, lord Cottenham et lord Campbell. La sentence de la Chambre des Lords, a-t-il dit, consacre deux points importants, le premier, qu'il est permis à des hommes de se réunir en masse pour voter des pétitions concernant de justes griefs; le second, que le jury ne peut être considéré comme régulièrement formé qu'autant qu'il a été choisi sur une liste sincère. Un toast a été ensuite proposé en l'honneur de M. O'Connell et de ses collègues, et l'assemblée s'est séparée.

—On dit que le président de la Cour du Banc de la Reine était à Lon-

dres samedi pour offrir sa démission; mais sir R. Peel était à Drayton-Mansor, près de sa fille malade. On dit que le juge Barton se retire dans un mois ou deux; c'est un homme vénérable et un profond légiste, malgré qu'il ait donné sa sanction aux articles 6 et 7 de l'accusation. On assure que Tom Smith sera nommé juge.

—M. O'Connell a commencé une nouvelle campagne d'agitation. Il était lundi (9 septembre) au palais de *Conciliation Hall*, entouré de ses amis, exposant à la foule, entassée dans ses vastes galeries, les plans dont il allait poursuivre la réalisation afin d'obtenir le rappel de l'Union.

La séance était présidée par le lord-maire. Un membre irlandais du Parlement a été reçu dans l'association, ainsi que le frère d'un des lords les plus influents de l'Irlande.

Nous ne dirons rien de l'enthousiasme de cette réunion; c'était le second acte de la brillante manifestation de la veille.

Toutes les lettres des provinces annoncent que l'exaltation des provinces est plus grande que jamais. Les comtés de Kildare, de Carlow, de Dublin, de South de Tipperary, les comtés du Roi et de la Reine, du Kilkenny, etc., etc., étaient littéralement transformés la nuit en nappes de feu. A Wicklow, les collines ont été réduites en cendres; les bruyères et les fougères sont devenues comme disent les journalistes irlandais, «la proie de l'élément dévorant.»

Dans la séance de l'association, O'Connell a soumis à l'assemblée les trois questions suivantes:

1^o. Ce le de l'opportunité du meeting à Clontarf, il n'est pas d'avis qu'il ait lieu;

2^o. La fondation d'une société préservatrice qui corrigerait et contrôlerait toute tendance révolutionnaire, et qui serait composée de 300 membres recevant chacun 100 liv. str.

3^o. La mise en accusation des juges et du procureur-général.

On ne saurait méconnaître l'importance de la seconde question. On sait que ce projet était à la veille de recevoir sa réalisation, lorsque le gouvernement a commencé les poursuites contre O'Connell. Ces trois cents élus du peuple formeront le noyau du Parlement irlandais; ils élaboreront des lois auxquelles le peuple s'imposera de se soumettre.

Ces projets inquiètent le gouvernement, et le *Belfast Chronicle* nous apprend que les troupes stationnées dans cette ville, tant infanterie que cavalerie, ont été consignées dans les différentes casernes, à 8 heures du soir, une heure avant la retraite, et elles ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à sortir au premier signal.

On continue à parler, à Londres, d'une crise ministérielle; mais évidemment O'Connell ne saurait se contenter d'un si mince résultat. Si cette crise avait lieu, elle entraînerait probablement le complet triomphe de l'Irlande.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR.

Le 10 octobre a été, pour la paroisse de Terrebonne, un jour de grande cérémonie et de pieux et intéressants souvenirs. On chantait dans l'Eglise du lieu, un service pour Mgr. l'évêque de Nancy. La paroisse contribua généreusement pour cette cérémonie. L'église était toute tendue de noir, et n'était éclairée que par les flambeaux qui brûlaient de toute part, au milieu du chœur s'élevait un superbe cavalcade surmonté d'un dais magnifique. L'évêque de Kingston présidait à la cérémonie, accompagné de Monseigneur le coadjuteur de Montréal et de seize prêtres qui avaient bien voulu contribuer par leur présence à la solennité du jour. L'oraison funèbre fut prononcée par le curé de la Rivière du Chêne, qui déploya, dans cette occasion, les grands talents de son esprit. Le texte de son discours était: *sanctus in unum domini universum predicantem evangelium omni creatura*; il a fait voir l'évêque de Nancy, remplissant bien cet office du Sauveur à ses Apôtres: Il le montra à la tête de ses missions de France avec le pieux et zélé abbé de Rivignac. Il le suivit dans son pèlerinage aux lieux Saints, et nous le fit voir prêchant et donnant une retraite dans la ville de Smyrne. Il nous parla de son zèle ardent qui le porta à venir en Amérique. Il parla de ses dons généreux dans plusieurs endroits des Etats-Unis et particulièrement à New-York, où il contribua à l'édification de l'église de St-Vincent-de-Paul, destinée à l'usage des Français qui habitent en grand nombre cette ville importante. Enfin il nous parla de ses retraites en Canada et instamment de celle qu'il donna dans la paroisse de Terrebonne, un fait qui prouve qu'il était géré dans le diocèse de Montréal. Il termina ce discours son zèle à étendre l'œuvre admirable et tout providentielle de la Ste. Enfance en faveur des enfants de la Chine.

L'Orateur a montré beaucoup d'érudition et d'éloquence dans ce discours. Cette cérémonie était encore relevée par le chant et la musique. Un chœur nombreux, accompagné de l'orgue, exécuta avec harmonie différentes pièces de musique sous la conduite de M. Leclerc, curé de cette paroisse. Après le service, eurent lieu les absentes qui furent faites par MM. les curés de Longueuil, de la Rivière des Patries, de La Chaudière et du Sault des Récollets. La dernière fut faite par l'évêque célébrant; après quoi, toute la foule se retira en silence et pleine de vénération pour le pieux évêque qui avait été l'objet de cette fête religieuse. Le curé et les paroissiens de Terrebonne devaient ces marques de regrets et de reconnaissance à Mgr. de Nancy, qui avait bien voulu les honorer de deux visites pendant son séjour au Canada,

et qui appelait la paroisse de Terrebonne sa fille aînée. Tous les magasins et toutes les boutiques furent fermés pendant le temps du service et les principaux citoyens du village avaient pris le deuil ce jour-là.

Terrebonne, 11 octobre 1844.

UN TÉMOIN OCULAIRE.



BULLETIN.

Elections et candidature.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs, surtout de MM. les curés, sur l'annonce de M. Joseph Casavant, facteur d'orgues.

Samedi dernier, sur les quatre heures du matin, le feu s'est déclaré dans la maison qui servait d'asile aux vieilles infirmes, avant la construction de la maison de la Providence, et l'a réduite en cendres. Elle était assurée pour £225.

Depuis notre dernier numéro, l'Hon. D. B. Viger a publié son adresse aux électeurs du comté de Richelieu, et M. J. Neilson à ceux du comté de Québec.

Nous sommes persuadé que nos lecteurs nous auront pardonné bien volontiers de ne pas leur avoir donné plus souvent des extraits politiques de certains journaux. Depuis longtemps il ne se trouve dans leurs colonnes que des incriminations et des récriminations, des injures et des personnalités qui semblent payées pour revenir à tour de rôle, quand on n'a point eu le temps ou d'en découvrir ou d'en inventer de nouvelles. Une telle conduite est loin de faire honneur au pays. Aussi, assure-t-on que des Canadiens du plus haut rang, qui vivent à l'étranger, ont honte de la conduite de quelques-uns de nos journaux, et qu'ils n'osent les communiquer à leurs amis, tant ils les trouvent injurieux, intolérans, emportés et outrés. Nous espérons que ces écarts violens et condamnables disparaîtront peu à peu, et que la première effervescence une fois passée, les esprits finiront par se calmer; mais nous nous étions trompés. Depuis que les élections ont mis de nouveau l'intérêt, l'orgueil et l'ambition en jeu, la lutte dégradante des halles se renouvelle plus forte que jamais. La contagion semble même vouloir se propager. Il n'est pas jusqu'au *Canadien*, si modéré jusqu'à présent, qui se couvre depuis quelques jours, de correspondances dans lesquelles les personnalités et les injures ne le cèdent en rien aux diatribes de certaines feuilles de cette ville. Il nous semble que les haines et les jalousies ont bien assez d'alimens à exploiter dans le temps des élections, sans avoir encore la liberté de la presse. D'ailleurs les esprits nous paraissent déjà bien trop exaltés, et nous pensons qu'ils ont beaucoup plus besoin d'être calmés qu'exaltés. Pour notre part, nous avouons que nous redoutons encore quelques scènes déplorables. On sait que la passion qui a pour mobile, l'intérêt, l'orgueil et la jalousie, n'entend pas plus la raison qu'elle ne la parle. Nous savons aussi que prêcher la modération et la paix dans ces circonstances, c'est souvent, si non toujours, perdre son temps et ses peines. Heureux encore quand on n'est point payé par des injures. Mais fais ton devoir, adviennent ce qu'il pourra.

Il est fâcheux qu'on ne prenne pas conseil du passé. Il nous semble pourtant qu'il n'y a pas encore assez longtemps que le sang humain a coulé dans nos rues, pour que nous ayons eu le temps de l'oublier. Alors, comme aujourd'hui, nous faisons des vœux pour détourner le danger et nous nous efforçons de prévenir les malheurs. Nous n'avons point été entendu et probablement nous ne le serons pas encore cette fois. Il est pourtant bien à craindre que l'issue ne soit encore pire que la dernière fois. Nous sommes point seul de notre sentiment. Nous ne saurions donc conseiller trop de prudence, de sang-froid et de modération à nos compatriotes pendant les élections.

Il n'y a point de doute que chaque électeur a droit d'exercer sa franchise électorale. Il lui est donc toujours libre de le faire. Mais pour bien agir il ne doit point se conduire par passion, mais avec calme et par raison. C'est même une mission de conscience et de justice qu'il a à remplir, car le choix qu'il fait doit être bon pour les autres comme pour lui. Le but du constituant doit être d'avoir un gouvernement juste et équitable. Par conséquent, il doit lui être indifférent que le candidat porte tel ou tel nom. L'essentiel, c'est qu'il soit un citoyen intègre et éclairé, afin que le gouvernement puisse fonctionner avantageusement et avec fruit. Mais pour atteindre ce but, il doit pouvoir agir librement et sans contrainte. Il doit bien se garder aussi de suivre une aveugle passion et d'agir avec emportement et violence. Il ne doit pas moins craindre encore ces esprits de parti, qui sont presque toujours à cause des sanglantes catastrophes dont le peuple ne manque jamais d'être

la victime. Il nous semble que les tristes fruits que le pays a retirés des funestes événemens passés devraient l'avoir guéri de sa confiance aveugle, et que les électeurs seraient bien peu sages de s'exposer à se faire casser la tête pour favoriser l'intention et l'intérêt d'un particulier ou d'un parti. Nous faisons des vœux pour que ces malheurs ne se renouvellent plus.

Il est vrai que nous sommes loin d'ajouter foi à toutes les fausses insinuations et les odieuses inculpations, qui ont été publiées de part et d'autre, contre plusieurs des principaux citoyens du pays. Ce serait avoir une bien chétive opinion les uns des autres. Nous ne pouvons concevoir d'ailleurs, comment des actions, naguère si patriotiques et si glorieuses, se trouvent tout-à-coup transformées en fourberie et en déception. Qu'on jette pourtant les yeux sur certains journaux, qu'y lit-on? des accusations. Tantôt la conduite prônée jusqu'ici par ces mêmes feuilles, comme la plus généreuse et la plus intégrale, est qualifiée d'égoïste et d'imprudente. Tantôt les citoyens les plus courageux, les plus fermes et les plus indépendans, n'y sont plus que des traîtres et des ambitieux; les Canadiens les plus instruits et les plus renommés, des tyrans et des despotes. Peut-on croire après cela qu'on était sincère dans les louanges qu'on leur avait données par le passé? La conduite que l'on tient aujourd'hui n'indique-t-elle pas tout le contraire? Les étrangers ne croiront-ils pas plutôt qu'il n'y a que des fourbes et des ennemis parmi nous? Que doit-on penser nos bons habitans des campagnes, quand ils entendent la presse accuser nos premiers citoyens de traîtres, de dilapidateurs des deniers publics, de violateurs de la constitution, quand ils les voient injuriés, traités de menteurs, de fous, de lâches, d'infâmes, de gredins, de charlatans, d'âme vendue, de girouettes, etc. Ne doivent-ils pas croire que la décence, l'honnêteté, la politesse, voire même la probité, ne sont que de vains noms? Ne seront-ils point scandalisés de ce langage de halle? Du moins, n'est-il pas bien propre à démoraliser le peuple? Ceux qui tiennent des discours incendiaires ne sont-ils pas coupables de leurs conséquences? Les passions populaires ne sont-elles pas déjà assez violentes par elles-mêmes, sans travailler encore à les exciter davantage. Il nous semble que le devoir de la presse, dans les crises ministérielles, c'est de chercher à éclairer le peuple, de lui montrer la justice et la vérité, et surtout de travailler à le maintenir dans l'ordre et la tranquillité. Ce n'est point par la violence qu'on peut opérer le bien. C'est fournir à son devoir et l'égarer que de lui enseigner cette route. Qu'on juge maintenant si les invectives, que la presse lance chaque jour dans le public, contre les particuliers et même souvent contre les premiers fonctionnaires de l'Etat, peuvent avoir une autre tendance? Pourra-t-elle se croire innocente des malheurs et des désordres futurs? Non, sans doute, pas plus que des catastrophes passées, et nous croyons que personne n'a est plus responsable qu'elle.

L'esprit de parti va si loin qu'il ne sait plus où s'arrêter. Souvent même, pour lui, la vie et la santé des citoyens ne sont plus comptées pour rien. Il n'a pas même égard à ses amis. A la Nouvelle-Orléans on voit que les journaux whigs vont jusqu'à vouloir cacher l'existence de la fièvre jaune dans cette ville, crainte qu'elle ne détourne leurs partisans de revenir pour le temps des élections. Plusieurs électeurs y perdront la vie, mais qu'importe! Peut-on trouver rien de plus cruel et de plus emporté? Les tyrans au moins épargnent leurs amis. Quel ne ferait donc pas l'esprit de parti? On lit à ce sujet dans le *Courrier de la Louisiane* du 24 septembre :

« Six cas de fièvre jaune, dont deux dans la seconde municipalité, deux dans le faubourg Trémé et deux à l'Hôpital de la Marine, s'étant déclarés en trente-six heures, nous publâmes la note du président du bureau de santé qui annonçait que, quelques cas de maladies ayant été constatés, il était certain que la fièvre jaune était en ville, et engageant fort sagement les étrangers de ne pas se hâter de revenir.

« Les choses s'en allaient lentement, et nous commençons à nous réjouir dans l'espérance que nous n'aurions pas d'épidémie cette année, lorsque le 16 du mois, l'*Abrille* publia, dans sa partie anglaise, un autre article intitulé : *Health of the City*, et dans lequel il était dit que la ville était parfaitement saine et que tous ces bruits de fièvre jaune n'étaient que des inventions auxquelles les *croakers* locofocos avaient recours pour tenir les électeurs whigs éloignés. Le même jour, nous recevions du président du bureau de santé l'article que nous avons publié le 18 et le 19.

« Le lendemain, l'*Abeille* le *Bulletin* et leur compère le bonhomme *Tropic* commencèrent à chanter en trio que la fièvre jaune n'existait pas, que les journaux démocrates étaient des gredins qui voulaient jeter la terreur dans le camp des whigs absents, qu'il ne fallait pas se laisser prendre à leurs mensonges et que leurs amis du nord devaient se disposer à être à leur poste le

jour de la grande bataille. C'est ce même jour, que l'on inscrivait sur les livres de l'hôpital et qu'on en renvoyait 3 morts au cimetière du Bayou.

Hier, le bonhomme *Tropic* dans un article intitulé : *The yellow fever humbug*, revient sur le même sujet, jette feu et flamme contre la presse démocratique, jure ses grands dieux que la fièvre jaune n'a jamais existé que dans l'imagination des locofocos et fait un appel escorbardo-pathétique aux frères éloignés et les supplie de ne pas s'amuser trop longtemps aux eaux de Saratoga. C'est au moment que nous lisions cette naïveté que le secrétaire du bureau de santé nous a envoyé la liste que nous publions aujourd'hui, avec le petit *nota* qui la termine.

« Que penser de journalistes qui, dans la crainte de perdre quelques votes pour leur parti, n'hésitent pas à exposer des centaines d'individus à une mort presque certaine. »

Le rapport du secrétaire du bureau de santé constate 130 décès et enterrements dans six cinquièmes de la ville, du 1^{er} au 15 septembre, dont 12 adultes de la fièvre jaune, et 17 de la fièvre jaune du 19 au 21, dans deux cimetières seulement. Voici le *nota* qui termine le rapport :

Nota.—Nous n'avons les retours du 15 au 21 du courant que de deux cimetières, ceux du Bayou et de St. Patrick, qui montrent dix-sept morts de la fièvre jaune, savoir : 13 de l'Hôpital de Charité, 3 de la clientèle de ville, et 1 de la maison de santé. Ce résultat prouve que la maladie a fait de sensibles progrès depuis la semaine dernière. J. H. LEWIS, secrétaire.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Le nombre des pèlerins qui affluent à Trèves en ce moment est vraiment incroyable. Depuis le premier jour de l'exposition de la sainte tunique jusqu'au 28 août, les relevés de la police ont constaté la présence dans cette ville de 250,000 étrangers.

—On lit dans le *Courrier du Midi* du 31 août :

« Nous avons assisté, hier jeudi, à une cérémonie fort intéressante, celle de l'inauguration et de la bénédiction solennelle de la nouvelle maison d'arrêt de Montpellier, construite d'après le système cellulaire, et dans laquelle les prisonniers avaient été transférés dès le matin. On connaît les dispositions matérielles de cette nouvelle prison départementale et les procédés ingénieux au moyen desquels les détenus, renfermés séparément dans des cellules spacieuses et sèches, peuvent cependant assister tous à la fois et sans se voir les uns les autres, à l'instruction religieuse et au service divin.

Après le discours du préfet, écouté dans un profond silence, et qui a fait si bien ressortir tous les avantages que l'on doit se promettre du nouveau système d'enfermement pour le bien-être et la moralisation des prisonniers, M. l'abbé Martin, chanoine et secrétaire-général de l'évêché, est monté à l'autel pour la célébration du service divin auquel les détenus ont assisté par l'entrebâillement de la porte de leur cellule.

M. l'abbé Flottes, premier vicaire-général remplaçant en cette circonstance Mgr. l'évêque, absent de Montpellier, a occupé l'autel à son tour et par sa parole pleine d'unction, il a su donner le caractère le plus touchant à une cérémonie jusqu'alors empreinte de gravité et d'une inévitable tristesse. »

ANGLETERRE.

—Notre correspondant de Londres nous apprend que le célèbre docteur Pusey, à qui la prédication avait été défendue pour deux ans, a prêché pour la première fois, depuis sa suspension, dans la paroisse d'Ulfrcombe, le 19 août. Le vénéral professeur d'hébreu a prononcé un sermon de charité au profit de la Société des écoles nationales. C'est sur les sollicitations de l'évêque d'Exeter qu'il s'est décerné à monter en chaire dans un diocèse voisin de celui où il lui est interdit de se faire entendre. L'évêque d'Exeter a permis au docteur Pusey de prêcher dans son diocèse ; et, lors de sa dernière visite pastorale, il a annoncé lui-même dans plusieurs paroisses qu'il avait accordé cette permission.

« Il est bon, dit à ce sujet le journal *English Churchman*, que le silence auquel avait été si brutalement condamné le docteur Pusey, par des hommes qui sont hostiles à la charité chrétienne, ait été rompu pour la première fois en faveur d'une œuvre d'amour et de charité. »

Le témoignage d'estime et de confiance accordé par l'évêque d'Exeter au célèbre professeur excite la mauvaise humeur des hommes qui sont hostiles au mouvement religieux qui favorisent le docteur Pusey et tous ses amis.

Un journal ecclésiastique, beaucoup plus protestant qu'anglicain *The Church and State Gazette*, fait observer que le prélat a été heureux de saisir cette occasion de se rapprocher des puseyistes, ce qu'il désirait depuis longtemps.

Quels que soient les sentiments de l'évêque Philippots pour les théologiens d'Oxford, sa démarche n'en est pas moins un fait très grave, en ce sens qu'elle b'âme indirectement et annule la condamnation prononcée contre le docteur Pusey.

EGYPTE.

—L'archevêque du Caire, après s'être réuni publiquement à l'Eglise catholique, en signala la formule de rétraction qui lui avait été envoyée de Rome, et la manda ensuite à son métropolitain, résidant à Jérusalem. Celui-ci, tout indigné, se mit en route pour l'Egypte et arriva au Caire, déclarant à la communauté arménienne qu'il voulait punir l'archevêque de sa dé-

fection. Mais quel n'a point été son dépit pointement, lorsqu'il a entendu dire aux autres Arméniens : « Ma foi, nous aussi, nous pensons à rentrer dans l'Eglise catholique. »

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Lettre d'un exilé.—On lit dans la *Minerve* la lettre suivante :

« Sydney, 6 mai 1844.

« Ma chère épouse.—Nous venons d'apprendre que cinq de nos camarades ont obtenu leur pardon ; ce sont Louis Pisonneau, René Pisonneau, M. Marin et son fils, et le notaire Huot. Tu ne saurais croire la joie que j'ai éprouvée en apprenant le pardon de ces cinq Canadiens. Cependant cette joie était noyée par le regret de ne pas être du nombre, mais mon espoir et celui de mes autres compatriotes se fortifie tous les jours. Aujourd'hui même, le gouverneur nous fait mander de faire une pétition pour obtenir notre grâce. On nous dit cependant qu'il avait reçu trente pardons, mais qu'aucun ne devait partir avant que ces cinq que j'ai nommés puissent partir. Malheureusement sur les cinq, il y en a trois qui sont dans l'impossibilité de payer leur passage, ce sont les deux MM. Marin et Huot, je crains que cela retarde le départ des deux autres. Quoiqu'il en soit, je t'assure que nous avons plus d'espoir que jamais, nous croyons qu'avant un an, nous serons tous en Canada. La vie est dans un état si pitoyable, le commerce si petit, que plus de 25 Canadiens n'ont pas le premier schelling pour payer leur passage. MICHEL ALARY. »

Le pardon de cinq exilés a dû être expédié d'Angleterre au commencement de décembre dernier. On voudrait bien se rappeler que la souscription en faveur du retour de nos compatriotes n'a été terminée qu'en avril, il n'est donc pas étonnant que la nouvelle des démarches qu'on faisait ici, n'a leur fut pas encore annoncée à la date de cette lettre.

ANGLETERRE.

—On lit dans le *Sun* : « On a appris avec étonnement, dans la chambre des communes, que lord Stanley, ministre des colonies, avait donné sa démission comme député du comté de Lancaster. M. Duncombe ayant interpellé à ce sujet sir Robert Peel, le chef du cabinet a répondu que lord Stanley resterait ministre des colonies. On pense en conséquence que le noble lord sera nommé membre de la chambre des pairs pendant la vie de son père, le comte de Derby, pour diriger les discussions dans cette chambre. Néanmoins, cette résolution du noble lord a produit une grande sensation parmi les membres de la Commune. »

Il a été en barque hier pour Londres, à bord d'un des vapeurs qui font la navigation entre le Havre et Southampton, une voiture qu'on dit destinée à la reine Victoria ; d'après une correspondance adressée à un journal belge, c'est un char-à-ba, est envoyé à Sa Majesté par le roi des Français. Il coûte, dit-on, 75,000 fr.

—Le voyage le plus rapide qui ait été effectué sur la ligne de Londres à Brighton, a eu lieu le 26 août. Le convoi, parti de Londres à cinq heures dix min. les, ayant fait 52 milles (84 kilom.) en une heure vingt-cinq minutes, y compris le temps d'arrêt de Reigate.

—Les journaux anglais publient le récit suivant d'un abordage qui a eu lieu en mer entre un brick et un bateau à vapeur :

« J'ai le regret de vous annoncer qu'un bien triste accident a signalé notre traversée de Dublin à Liverpool. Peu après deux heures d'un léger choc que j'avais senti un instant auparavant ; mais lorsque mes regards se sont portés autour du navire, j'ai été saisi d'horreur en voyant que l'avant de notre steamer, le *Iron-Dike*, écrasait un brick sous toutes voiles, qui était par notre travers. Nous l'avons abordé par le flanc et notre proue en fer était entrée dans ses bordages, comme si c'eût été une coquille d'œuf.

« En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, toute la structure du malheureux navire frémit, et lui-même ayant fait une forte embardée, s'enfonça droit sur sa quille, lentement, avec ses mâts et ses voiles, en faisant entendre un bruit sourd que je n'oublierai jamais, et qui ressemblait à un cri de désespoir. On ordonna aussitôt de mettre les canots à la mer, ce qui fut fait immédiatement, et le steamer ayant reculé, on réussit à sauver un des malheureux naufragés ; trois autres, qui s'étaient accrochés aux agrès de notre bâtiment, ont encore échappé au triste sort dont onze de leurs compagnons ont été victimes.

« En moins de cinq minutes, tout cela s'était passé comme un songe affreux, et les infortunés que nous avions arrachés à la mort, couant sur notre pont comme des spectres, pâles et presque nus, témoignaient seuls que ce terrible drame n'était pas une illusion ; du brick coulé, il ne restait plus quelques débris flottant à la surface de la mer.

« D'après les récits que nous ont faits les naufragés, lorsqu'ils ont été remis, il paraît que leur navire s'appelait le *Panama*, de Liverpool, du port de 200 tonneaux. »

AUTRICHE.

—Les nouvelles qui nous parviennent des frontières de Transylvanie préoccupent au plus haut degré l'attention publique.

La Moldavie est agitée, et sa tranquillité n'est pas troublée à l'extérieur ce n'est que grâce à la surveillance que la Russie exerce sur les habitants ; le parti du *status quo* a pour lui la majorité des boyards, et le parti du progrès n'a guère que l'hospodar sur qui il puisse compter.

La Valachie n'est pas moins inquiète ; il y règne un grand mécontentement.

ment. On va jusqu'à dire qu'il s'est formé des sociétés secrètes, pour travailler à l'émancipation des Moldo-Valaques.

CIRCASSIE.

—La *Gazette d'Augsbourg* donne, dans une correspondance de Tauris du 11 août, les nouvelles suivantes de la guerre de Circassie :

« Les hordes belliqueuses de Schamyl se sont montrées sur le Kôssa et le Terék à une époque de l'année où la neige couvrait encore les montagnes. Choun-ak et Temiraulschura, deux places d'armes importantes des Russes, sont tombées au pouvoir des Circassiens. La prise de Choun-ak a eu lieu, dit-on, au mois d'avril ; la garnison, bloquée par les Circassiens, manquait de vivres ; elle fit une sortie pour s'en procurer, mais les forces supérieures de Schamyl la repoussèrent. Dans le désordre de la nuit, Schamyl pénétra dans le fort, et la garnison fut passée au fil de l'épée. Schamyl évacua ensuite les deux places conquises, après avoir rasé les fortifications et transporté les canons, ainsi que les munitions, dans les montagnes. Ces victoires encouragèrent les autres peuples, surtout celles qui occupent la grande chaîne de montagnes de la Cachemie, jusqu'à la mer Caspienne. Derhent et Tasski furent assiégés, mais probablement délivrés par les renforts russes arrivés de Tiflis et de Kuban. Le commandant en chef de l'armée du Caucase, gouverneur-général de Neidhard, prit en personne dans le Daghestan. Mais, pendant que les Russes dirigeaient toutes leurs forces vers Kôssa, et dégageaient de troupes toute la partie transcaucasienne, les montagnards de la Cachemie se soulevèrent, et leurs mollats fanatiques prêchèrent la guerre sainte à toute la population musulmane sur le versant méridional du Caucase, qui depuis des années, s'était tenue tranquille. La ville de Chexi, qui s'occupe de la culture de la soie, a été surprise par un chef que les correspondances appellent Daniel-Sultan. La garnison russe a été massacrée et la ville pillée. Les émissaires de Schamyl encouragent les Circassiens ; les expéditions sur le Kouban sont de plus en plus fréquentes ; les dernières lettres annoncent que la population de Pégouel, ville située sur la mer Noire, s'est révoltée pour échapper à l'autorité russe. Ces lettres sont venues de l'Arménie et de la Géorgie. Le consul-général d'une grande puissance européenne en a reçu communication ; elles contiennent probablement des faits exagérés ; mais il est hors de doute que les Russes ont éprouvés des pertes notables. Il règne une grande consternation dans la capitale de la Géorgie ; le commerce est frappé de stagnation. La route par Erivan n'offre plus de sûreté. »

Des marchands d'esclaves, arrivés de Tiflis à Constantinople, ont déclaré que Schamyl s'était emparé de la ville, qu'il s'y était arrêté quelques jours, et ne l'avait évacuée qu'à l'approche des troupes russes, fort supérieures en nombre aux siennes. Cette nouvelle sert, jusqu'à un certain point, de confirmation aux nouvelles précédentes ; car il faut que les Russes aient éprouvé de grandes défaites pour que le chef des Tchetchens ait pu même transitoirement occuper la capitale de la Russie transcaucasienne.

D'autre part, notre correspondance directe d'Orient nous donne sur ces événements quelques renseignements qui, pour ne pas offrir une certitude absolue de leur vérité, n'en sont pas moins très intéressants.

Les agents russes, dit cette lettre, n'ont guère sujet de se montrer arrogants en Perse, lorsque les armées de S. M. très ardoente ne cessent d'être humiliées dans le Daghestan et en Circassie. Les bruits les moins favorables circulent en ce moment. On annonce que le dernier corps d'armée, envoyé au printemps au Caucase et qui montait à plus de cent mille hommes, a été presque anéanti. Une tempête, en jetant sur la côte une flutte croisée, aurait d'abord mis aux mains des montagnards des canons et des fusils. Ceux-ci égorgèrent les naufragés, à l'exception des naufrageurs ; et, en les forçant de servir les pièces, il leur fit attaquer à l'improviste les troupes russes et les arrêter battus. *Opérant ensuite leur jonction avec le célèbre Schamyl Bey*, ils se seraient emparés de Tiflis, qu'ils auraient livré au pillage. Ces nouvelles font la plus grande sensation dans tout l'Orient.

—Le cinquième cahier des *Annales archéologiques*, dirigé par M. Diiron rue d'Ulm, n° 1, a paru le 1^{er} septembre. Il contient un catalogue des artistes du Barrois moyen âge, par M. le baron de Gra-dot ; la statistique monumentale du département de la Seine, par M. le baron de Gœrber ; la description de la bibliothèque impériale conservée dans le trésor de Saint-Pierre, à Rome, par M. Didron ; des remarques sur l'ornementation du moyen âge en Allemagne, par M. le baron Ferdinand de Rotzsin ; des nouvelles diverses. A ces articles, qui remplissent cinq feuilles d'impression à deux colonnes, sont jointes douze gravures sur bois d'iconographie byzantine et une gravure in-folio sur cuivre représentant la dalmatique impériale. Sur cette dalmatique sont brodés soixante-dix personnages ; la gravure a reproché avec une fidélité remarquable. Il n'y a pas de plus bel exemple à donner pour la réforme des ornements sacerdotaux, que celui de ce splendide vêtement.

LA VIERGE DE THURINGE.

LÉGENDE SAXONNE.

Au pied du revers méridional de cette chaîne de montagnes appelée forêt de Thuringe, qui touche à la fois aux monts Sudètes, à des Géants, et à l'antique forêt-Hercynienne, coule la Saale, qui y prend sa source et qui baigne de ses eaux la ville de Saalfeld. Saalfeld est la capitale d'un petit duché, annexé au duché de Cobourg, jusqu'à ces derniers temps, où l'extinction de la branche ducale de

Saxe-Gotha, ayant donné lieu à différents échanges entre les autres branches ducales de la maison de Saxe, fit sortir le duché de Saalfeld de la maison de Cobourg. Cette contrée est devenue célèbre, en 1806, par un combat d'avant-garde entre les armées française et prussienne, dans lequel mourut bravement, les armes à la main, le prince Louis de Prusse.

Aux époques les plus reculées de l'ère chrétienne, cette partie de l'Allemagne actuelle était habitée par une de ces peuplades slaves qui, sans que l'on connaisse précisément le temps de leurs antiques invasions, occupèrent tout l'est de l'Europe. Les montagnes de Thuringe formaient alors la limite entre les peuples de Germanie et ceux d'origine slave, que n'effleura qu'à peine l'épée de Charlemagne. Un prince allemand avait été préposé à la Thuringe en qualité de margrave, c'est à dire de comte de la frontière. La peuplade slave, qui occupait les deux rives de la Saale, portait le nom de *Czeches, de Wendes, d'Obotrites*, etc., s'étendaient à l'est et au nord de la Germanie, jusqu'aux rives de la mer du Nord.

Au milieu de la ville de Saalfeld s'élève encore aujourd'hui un monument de cette époque. Une tour carrée, dépourvue de sa toiture, et intérieurement noircie par les flammes, est appelée *LA SOBBENBURG*, et rappelle aux habitans actuels du pays le nom de ses anciens maîtres. Ce débris d'une grandeur qui n'est plus, témoigne de la puissance des princes qui faisaient leur résidence par la solidité de sa construction autant que par l'étendue du terrain qu'il occupe.

A l'extrémité de la ville, les deux bords de la rivière sont unis par un pont de pierre d'une assez belle construction. Sur ce point s'élève un petit édifice, dont la forme révèle sa destination primitive : c'était une chapelle catholique. Le protestantisme qui a profané tant d'autres édifices religieux, n'a pas épargné celui-ci : il l'a transformé en une échoppe qui sert d'abri et de boutique à des fruitières. A gauche de la porte d'entrée se voit incrusté dans la muraille une espèce de tableau en pierre, sculpté en bas-relief, et dont le sujet retrace un événement qui causa la ruine de cette principauté slave.

Ce tableau représente une personne attachée à la croix, par les mains seulement, les pieds posant à terre. Les traits de cette personne, autant qu'il est possible, de les démêler encore, sa coiffure, la forme de ses vêtements, tout en elle décèle une femme, bien qu'une barbe énorme couvre toute sa poitrine et descende jusqu'à la ceinture. Des deux pieds posés à terre, l'un est chaussé d'une mule, l'autre est nu, et la mule qui le couvrait, se trouve à petite distance. Au pied de la croix est agenouillé un pèlerin dans le costume ordinaire de ces pieux voyageurs ; dans ses mains est un luth, et il paraît chanter, tournant ses regards vers la personne crucifiée.

En 1821, un Français s'était rendu à Saalfeld en illustre compagnie ; il examina avec une vive curiosité ce tableau, d'une sculpture antique, et dont il ne pouvait s'expliquer le sujet. Les renseignements qu'il chercha à se procurer à cet égard lui parurent assez remarquables pour qu'il les consignât dans son journal, dont nous avons tiré cette histoire.

Au dixième siècle environ de l'ère chrétienne, vivait un margrave de Thuringe fort attaché à la foi chrétienne, que repoussaient encore les slaves voisins de l'Allemagne. Plusieurs saints missionnaires avaient essayé de leur apporter la lumière évangélique, mais la plupart avaient payé de leur vie leur zèle apostolique. Il en était résulté une inimitié permanente entre les deux peuples voisins, et les hautes montagnes de la Thuringe n'étaient qu'une barrière insuffisante contre les incursions des barbares. Le vaillant et pieux prince dont nous évoquons la mémoire n'avait qu'une fille, du nom d'*Edelindis*, qui fut célèbre par sa rare beauté autant que par ses éminentes vertus. Sa main avait été recherchée par le duc de Franconie et par d'autres princes de l'Allemagne ; mais elle avait repoussé toute proposition de cette nature, préférant aux terrestres amours celui de son Sauveur crucifié. Comme la Thuringe était un fief soumis, ainsi que les autres fiefs de l'empire, à la loi salique, le margrave n'avait aucun motif politique pour s'opposer au vœu de sa fille, qui ne pouvait succéder à ses États, et à laquelle il laissa pleine liberté de disposer d'elle. Renfermée dans ses appartemens avec quelques compagnes aussi religieuses qu'elle-même, elle ne se montrait que rarement, et toujours vêtue du blanc vêtement et du voile des vierges ; seulement, son père avait exigé d'elle de porter une ceinture et des mules d'or, pour marque de sa dignité princière.

Le prince d'Alsace, encore adonné au culte de *Sivatouit*, divinité principale des Slaves, et ayant, comme il a été dit, repoussé constamment la lumière évangélique, sembla tout à coup adoucir sa férocité innée de son caractère pour plaire à la vierge chrétienne. Il parut à la Cour de son père, environné du faste barbare de sa na-

tion, et ne dissimula point l'espérance de l'emporter dans le cœur d'Edelinde sur le Dieu des chrétiens; mais la vierge lui fit notifier un refus péremptoire, et le barbare, se croyant méprisé, retourna, ivre de colère et d'amour, dans sa capitale. Il y assembla aussitôt tous ses guerriers, et se mit à leur tête, pour ravager la Thuringe et arracher de vive force au margrave sa fille bien-aimée.

Averti de ses préparatifs, le prince de Thuringe n'hésita pas un instant à prévenir son attaque. Appelant autour de lui sa vaillante chevalerie et ses braves vassaux, il s'avança, outré de colère, dans le principal défilé de la montagne. Il marchait en tête de sa valeureuse troupe, environné de Polite de ses chevaliers, et sans se laisser arrêter par les difficultés qu'opposait à cette pesante cavalerie l'aspérité des lieux. Mais déjà les Slaves de la Saale avaient occupé le point culminant du défilé. Cachés dans les anfractuosités de la montagne, ils y avaient amoncelé des pierres et des rochers qu'ils lancèrent précipitamment sur la tête de la colonne. Leurs cris sauvages étaient répétés par tous les échos de la forêt, et les imprudens cavaliers, leur souverain en tête, se virent en un instant écrasés sous les masses qui tombaient en bonds épouvantables du haut de la montagne. Le margrave et la plupart de ses compagnons perdirent la vie, et les lansquenets dont ils étaient suivis s'enfuirent pêle-mêle portant en Thuringe la nouvelle de ce désastre. Ils y furent suivis de très près par les Sorbes, altérés de carnage et de sang: la résidence du margrave fut emportée d'assaut, et sa fille infortunée, déjà épouvanlée de la mort de son père, se vit tout à coup avec ses fidèles compagnons, au pouvoir des barbares.

Pour que la douce Edelinde ne succombât pas à tant de malheurs ainsi qu'au danger de devenir la proie de son ravisseur, il ne lui fallait pas moins que sa ferme confiance en la toute-puissance du divin époux auquel elle s'était donnée.

Entraînée par les hordes slaves, la blanche troupe des vierges de Thuringe semblait un bercail tout entier enlevé par un troupeau de loups. Déjà les chefs sorbes se partageaient entre eux les compagnes de la princesse, la respectant elle-même comme le plus précieux joyau du butin que le droit de conquête réservait à leur prince; mais l'autorité de celui-ci suffit pour mettre un frein à leurs violences. Emu de la profonde douleur de son illustre captive, il voulut lui accorder dix jours pour pleurer la mort de son père et se préparer à partager son trône.

Ce répit inattendu parut à la princesse un premier effet de la protection divine; elle se retira avec ses compagnes dans l'appartement le plus secret de la tour, qui servait de palais à son sauvage prétendant, et là, le jour et la nuit, les prières de ses vierges, leurs gémissements et leurs larmes, montaient au ciel, d'où elles attendaient leur unique secours.

Suite et fin au prochain numéro.

De l'INFLUENCE du christianisme sur l'esprit de famille, par A. Egon. 1 vol. in-8°. Chez Hivert, quai des Augustins, 55. Prix: 2 fr.

Ce travail est le développement d'une question de concours proposée par l'Académie royale du Gard, et qui a été si admirablement traitée dans la *Lecture*, par M. Alfred Nettement. L'auteur, en présence d'un sujet aussi grave que celui de la religion chrétienne considérée comme la source du bonheur de la famille, et aussi de la félicité publique, n'est pas demeuré au-dessus de la grandeur de sa thèse. Les historiens, les Pères de l'Église, les moralistes anciens et modernes ont apporté le tribut de leurs lumières à ses savantes recherches, et l'on ne saurait trop applaudir à la noblesse de talent avec lequel M. Egon s'est acquitté d'un si beau travail. Examinant les modifications apportées par l'évangile dans les rapports de la famille comme dans les mœurs de la société domestique, il a habilement comparé ce que sont devenus les uns et les autres, sous l'empire du christianisme, avec ce qu'ils étaient sous l'idéalisme antique. C'était toute une révolution morale, dont il s'agissait de reproduire les phases, les variations successives, et rien ne fait plus d'honneur à la plume et à la pensée de l'auteur que la manière grande et vraie avec laquelle il a montré tout ce que la famille a gagné en suivant l'autorité intègre du principe chrétien, tout ce qu'elle a perdu toujours quand elle s'en est écartée.

C'est un livre que nous recommandons vivement à tous les amis de la saine littérature, des honnêtes et des salutaires doctrines.

AVIS AUX FABRIQUES.

SI QUELQUE FABRIQUE avait besoin d'un ORGANISTE, ou de *organistes, transparents* etc. pour l'ÉGLISE; elle n'a qu'à s'adresser au Bureau de ce journal.

Montréal, 8 octobre 1844.—4.f.p.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGOU, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis. S'adresser à l'Évêché.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ *facteur d'orgues*, informe respectueusement MM. les Curés, et Marguilliers qu'il est prêt à entreprendre des ORGUES de toutes dimensions aux conditions les plus favorables pour le paiement. Il soumettra son ouvrage aux connaisseurs, dans cet art, si on l'exige; et si l'instrument n'est pas conforme au désir, il s'oblige à le garder.

JOSEPH CASAVANT.

Ste. Thérèse de Blainville, 9 octobre 1844.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENTS à la RENTRÉE, aux prix variés de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parens et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ec., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjoignantes, comprenant environs 100 000 milles aeres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera complet depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les écrivains ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans:—

R. A. Young, Ecuyer, N. P.	Québec.
James Court, Ecuyer,	Montréal.
Smith Leith, Ecuyer,	Port St. François.
Alexander Rea, Ecuyer,	Metcalfe, Roxton.
Horace Lyman, Ecuyer,	Granby.
David Wood, Ecuyer,	Shelford.
L'hon. P. H. Koulton,	Brome.
Thomas Tait, Ecuyer,	Melbourne.
John Wadlough, Ecuyer,	Kingsy.
J. L. Marer, Ecuyer,	Drummondville.
Joshua Foss, Ecuyer,	Eaton.
Thomas Gordon, Ecuyer,	Campton.
P. Hubbard, Ecuyer,	Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à

L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P.	Québec.
D. M. Armstrong, M. P. P.	Berthier.
Dr. Bouthiller, M. P. P.	St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1 ^{re} insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1 ^{re} insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1 ^{re} insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET. PTEB.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY. PTEB.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.